

Bilan de la rentrée 2023

Commission consultative de l'enseignement privé



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commission consultative de l'enseignement privé

Table des matières

Résultats aux examens de la session 2023 (provisoires)	5
Répartition des candidats	5
Diplôme National du Brevet	6
CAP.....	7
Baccalauréat	8
BTS	11
Principaux diplômes délivrés en 2023, selon le genre	12
Bilan de la rentrée 2023 (élèves)	14
La rentrée 2023 dans l'enseignement du 1er degré privé sous contrat (divisions sous contrat)	14
La rentrée 2023 dans l'enseignement du 2 nd degré privé sous contrat (divisions sous contrat - sous statut scolaire).....	17

Résultats aux examens de la session 2023 (provisoires)

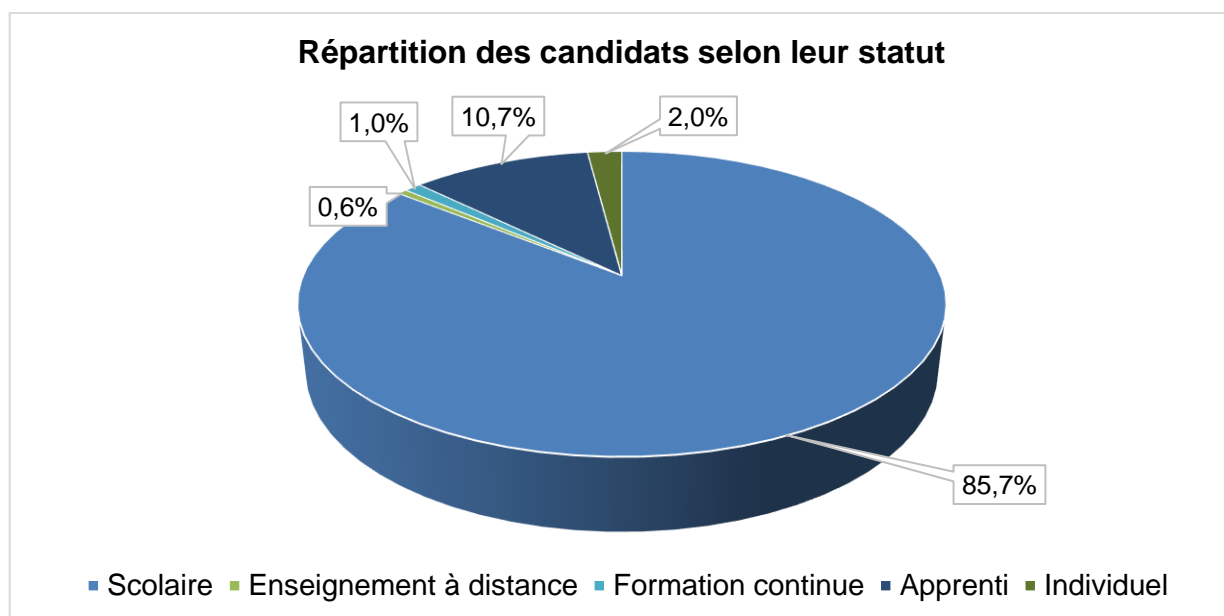
Répartition des candidats

À la session de juin 2023, 69 812 candidats se sont présentés aux principaux examens, un nombre en hausse de 3 % par rapport à la session 2022 dû notamment à la hausse du nombre de candidats au BTS (+28,4 %) et au CAP (+5,1%), malgré une baisse du nombre de candidats au baccalauréat général (-3 %).

46 % des candidats ont passé le diplôme national du brevet, 19 % le baccalauréat général, 10 % le CAP et 10 % le baccalauréat professionnel. Les candidats se présentent le plus souvent sous le statut scolaire (85,7 %). Trois quarts des candidats étaient scolarisés dans un établissement public.

	2020	2021	2022	2023 (p)	Poids 2023 (%)
DNB	31 285	32 006	31 261	31 986	45,8%
CAP	7 744	7 134	6 605 (p)	6 941	9,9%
BEP	5 704				
Baccalauréat général	13 944	13 604	13 468	13 065	18,7%
Baccalauréat professionnel	6 741	6 908	6 817	6 826	9,8%
Baccalauréat technologique	5 653	5 201	5 145	5 219	7,5%
Brevet de Technicien Supérieur	5 547	5 576	4 499 (p)	5 775	8,3%
Total	76 618	70 429	67 795	69 812	100,0%

Source : Cyclades

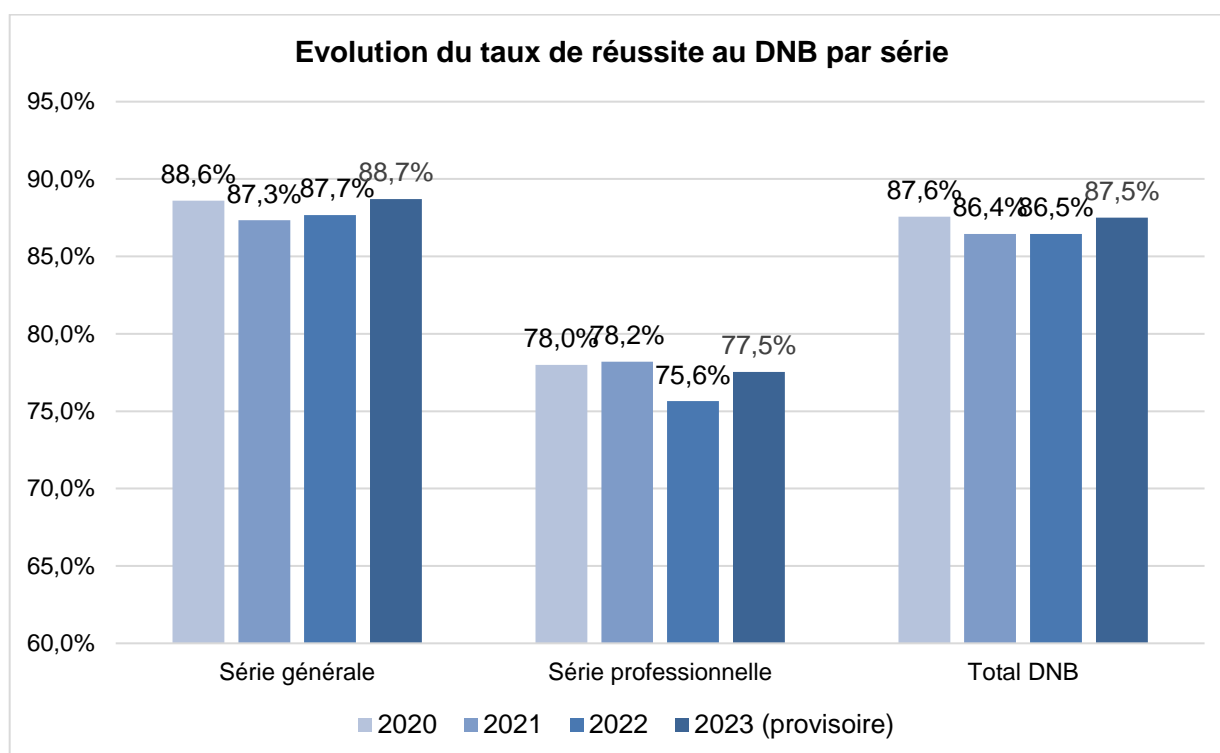


Source : Cyclades

Diplôme National du Brevet

Parmi les 31 986 candidats au DNB, 27 990 ont été admis à la session de juin 2023. Le nombre de lauréats a augmenté de 963 sur un an. Le taux de réussite s'élève à 87,5 % (+ 1 point par rapport à la session 2022).

Le taux de réussite de la série générale est supérieur de 11,2 points à celui de la série professionnelle. Cet écart a diminué de 0,8 point par rapport à la session précédente. La série professionnelle représente 11 % de l'ensemble des candidats au DNB.



Source : Cyclades

Taux de réussite au DNB par département

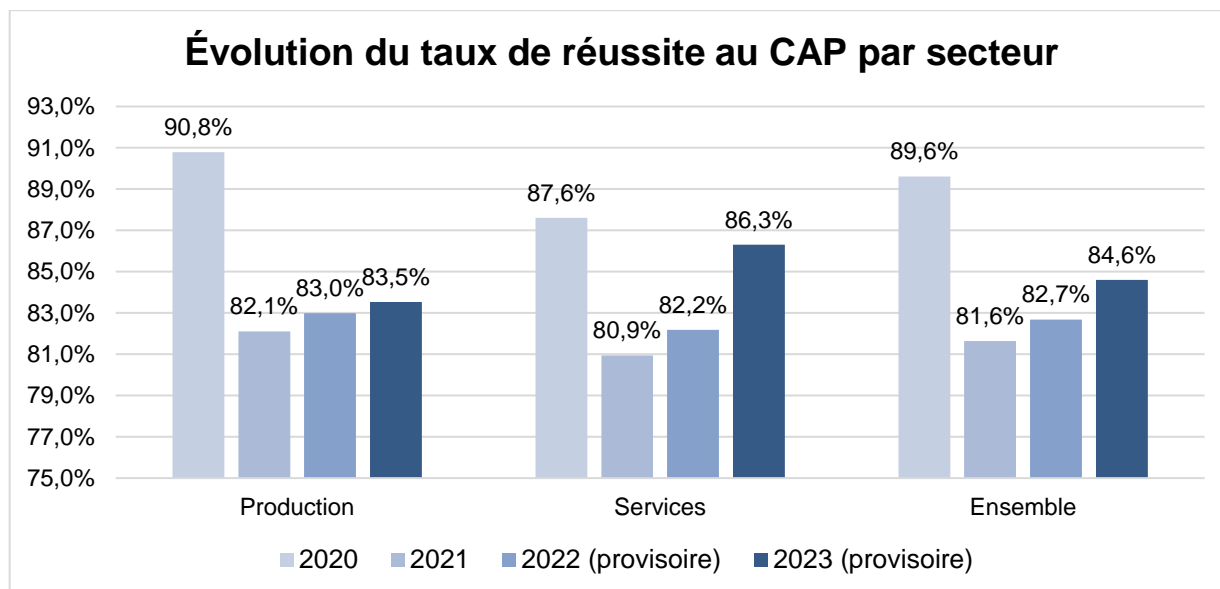
Entre les sessions 2022 et 2023, le taux de réussite est en hausse dans chaque département, notamment en Eure-et-Loir et dans le Cher où il progresse respectivement de 1,7 et 1,6 point. Le taux de réussite de la série générale est supérieur à celui de la série professionnelle dans tous les départements. Seuls l'Indre-et-Loire et le Cher affichent un taux de réussite global supérieur au taux de réussite académique.

	Série générale	Série professionnelle	Total séries
Cher	89,3%	77,4%	88,0%
Eure-et-Loir	87,9%	79,0%	86,9%
Indre	87,2%	72,2%	85,4%
Indre-et-Loire	91,1%	76,5%	89,7%
Loir-et-Cher	88,0%	77,3%	86,6%
Loiret	87,8%	79,2%	86,9%
Académie	88,7%	77,5%	87,5%

Source : Cyclades

CAP

Après une forte baisse entre les sessions 2020 et 2021, le taux de réussite au CAP est en hausse par rapport à la session précédente (84,6 %, +1,9 point). Le secteur de la production enregistre une progression de 0,5 point et celui des services de 4,1 points.



Source : Cyclades

Taux de réussite au CAP par département

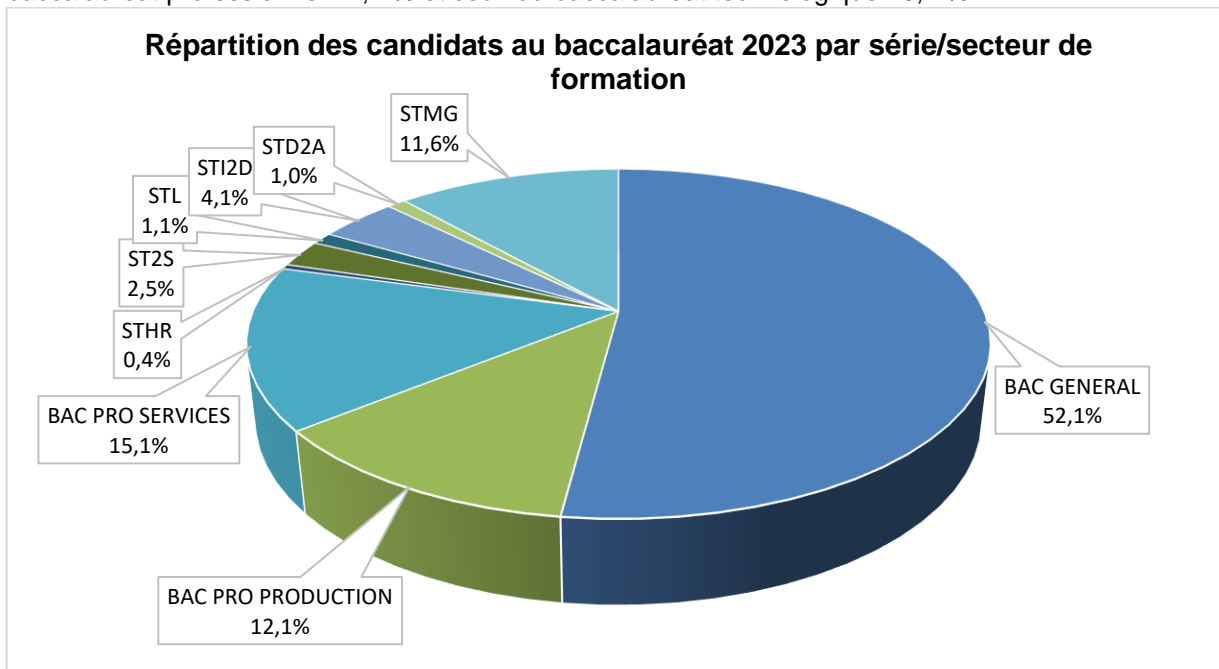
Tous les départements enregistrent une progression du taux de réussite, sauf l'Indre qui stabilise ses résultats. Le Cher, le Loiret et le Loir-et-Cher connaissent les plus fortes hausses (respectivement +3,6 points, +2,6 points et +2,5 points). La progression des résultats est équivalente à la tendance académique en Indre-et-Loire et reste moins prononcée en Eure-et-Loir (+0,7 point).

	Production	Services	Ensemble
<i>Cher</i>	83,4%	91,7%	86,3%
<i>Eure-et-Loir</i>	84,6%	83,9%	84,3%
<i>Indre</i>	77,6%	86,9%	80,9%
<i>Indre-et-Loire</i>	85,7%	88,7%	86,8%
<i>Loir-et-Cher</i>	80,9%	87,8%	83,5%
<i>Loiret</i>	83,6%	82,9%	83,3%
<i>Académie</i>	83,5%	86,3%	84,6%

Source : Cyclades

Baccalauréat

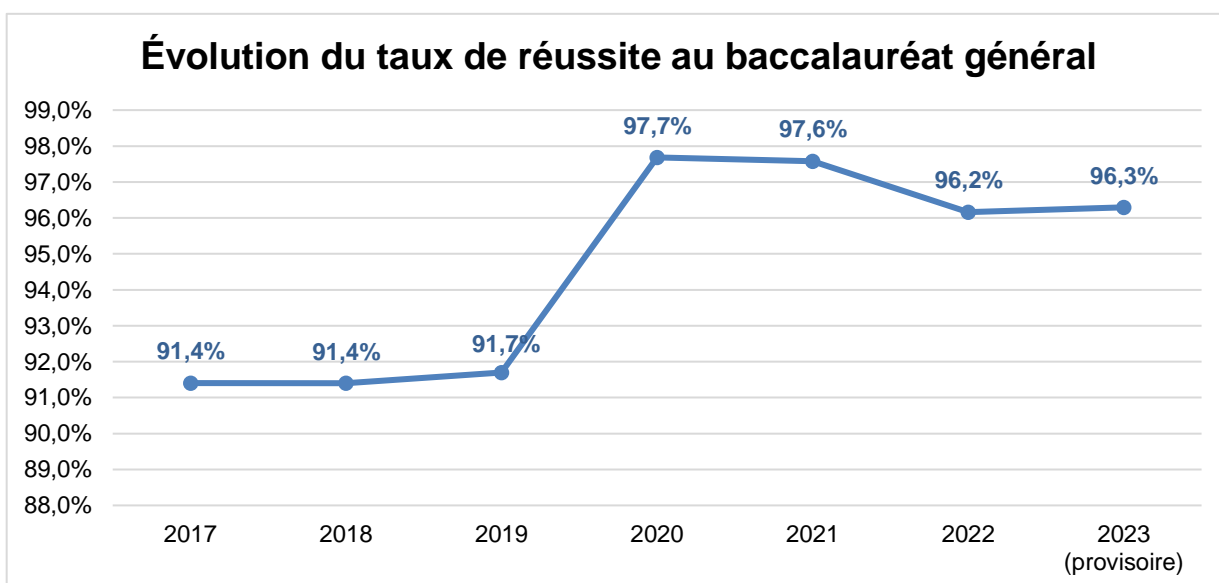
À la session 2023, 25 110 candidats se sont présentés au baccalauréat, soit 320 élèves de moins qu'à la session 2022. Les candidats du baccalauréat général ont représenté 52,1 % des effectifs, ceux du baccalauréat professionnel 27,2 % et ceux du baccalauréat technologique 20,7 %.



Source : Cyclades

Le baccalauréat général

Après avoir été relativement constant entre 2017 et 2019, le taux de réussite au baccalauréat général a progressé de 6 points entre 2019 et 2020. À la session 2023, il est de 96,3 %, un résultat stable par rapport à 2022.



Source : Cyclades

Taux de réussite au baccalauréat général par département

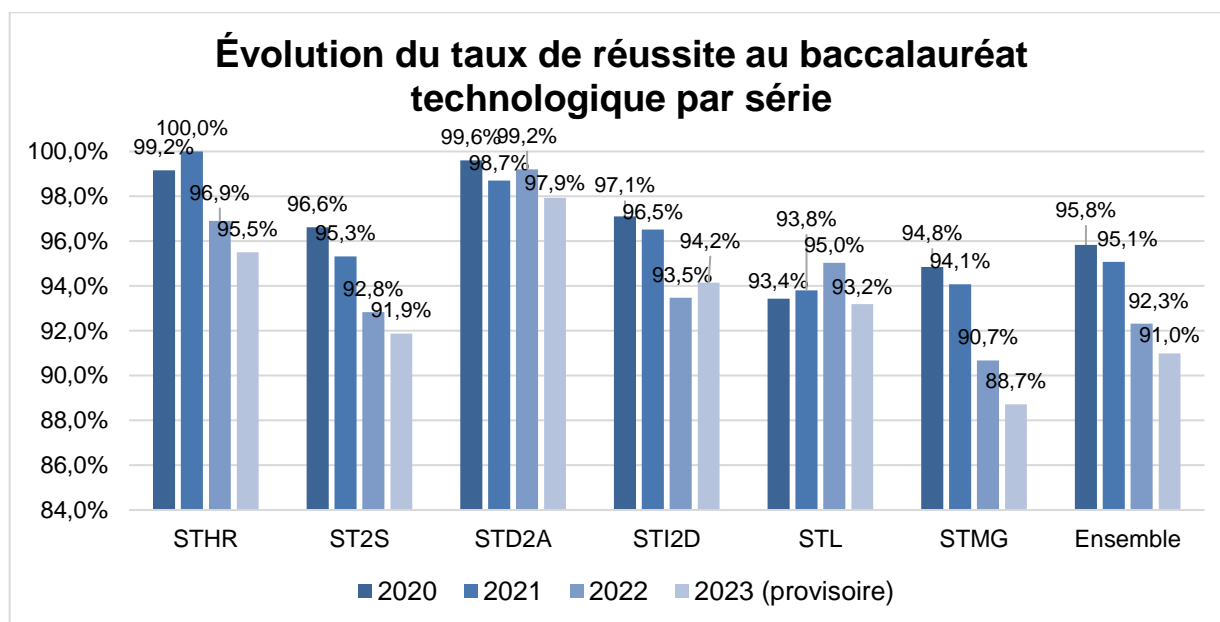
Entre les sessions 2022 et 2023, le taux de réussite au baccalauréat général est resté stable en Eure-et-Loir, dans l'Indre et l'Indre-et-Loire ; il a perdu 0,3 point dans le Loir-et-Cher et a progressé respectivement de 0,4 et 0,6 point dans le Loiret et dans le Cher. Si l'Indre-et-Loire connaît un taux supérieur d'un point à la valeur académique, l'Indre se situe 0,7 point en deçà et le Loir-et-Cher ainsi que le Loiret affichent 0,6 point de moins que l'académie. Les taux de réussite du Cher et de L'Eure-et-Loir sont très légèrement supérieurs à la référence académique.

	<i>Ensemble</i>
<i>Cher</i>	96,4%
<i>Eure-et-Loir</i>	96,5%
<i>Indre</i>	95,6%
<i>Indre-et-Loire</i>	97,3%
<i>Loir-et-Cher</i>	95,7%
<i>Loiret</i>	95,7%
<i>Académie</i>	96,3%

Source : Cyclades

Le baccalauréat technologique

Avec 91,0 %, le taux de réussite du baccalauréat technologique connaît une baisse de 1,3 point par rapport à la session 2022 (92,3 %). Seule la série STI2D améliore ses résultats (+0,7 point). La série STMG enregistre une baisse de son taux de réussite de 2 points.



Source : Cyclades

Taux de réussite au baccalauréat technologique par département

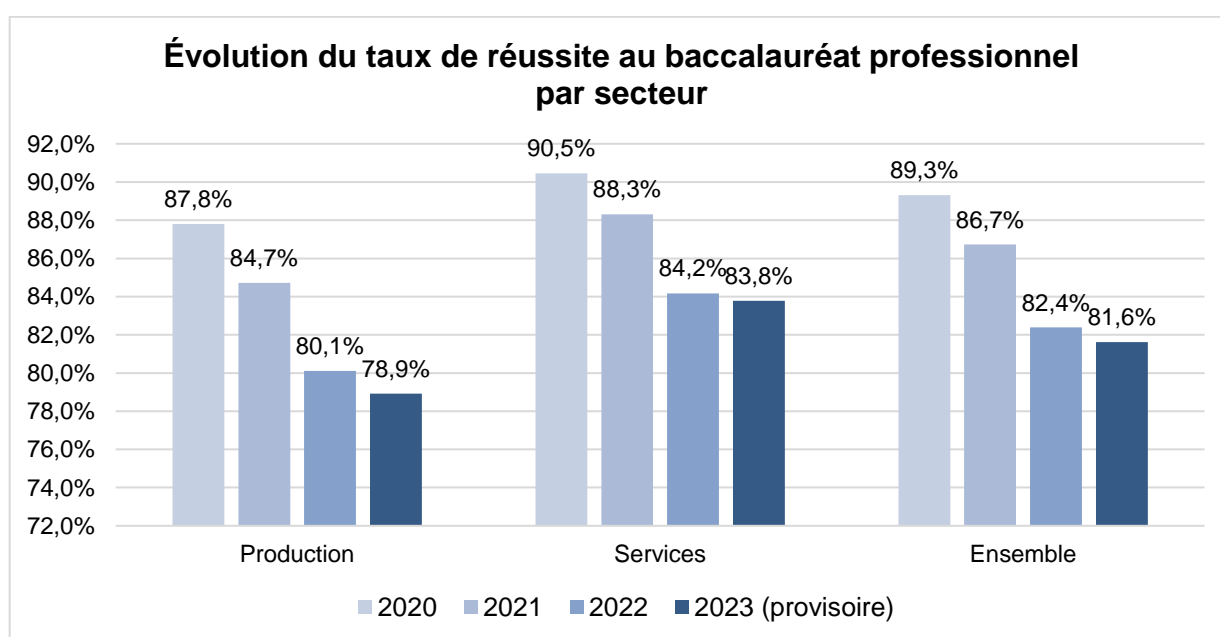
Trois départements connaissent une baisse de leurs résultats : l'Eure-et-Loir (-2,9 points), l'Indre-et-Loire (-1,9 point) et le Loiret (-1,6 point). A l'inverse, le Cher et le Loir-et-Cher enregistrent une légère hausse (respectivement +0,3 point et +0,6 point) alors que l'Indre affiche le même taux qu'en 2022. L'évolution de ces résultats est corrélée à ceux de la série STMG qui compte le plus de candidats, notamment en Eure-et-Loir (-5 points) et dans le Loir-et-Cher (+2,7 points). Par ailleurs, on note des baisses significatives de la série STHR dans le Cher (-3,8 points), de la série ST2S dans l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher (-4,3 et -3,9 points) et de la série STI2D dans l'Indre (-3 points). Enfin, les résultats s'améliorent dans la série ST2S dans le Cher et l'Indre (+4,5 et +6 points) et dans la série STI2D dans le Cher et l'Eure-et-Loir (+2,4 et +3,1 points).

	STHR	ST2S	STD2A	STI2D	STL	STMG	Ensemble
Cher	96,2%	95,3%	96,9%	93,2%	96,3%	91,7%	93,2%
Eure-et-Loir	-	89,2%	100,0%	96,7%	95,7%	87,9%	90,6%
Indre	-	94,6%	-	95,0%	90,9%	87,1%	89,0%
Indre-et-Loire	100,0%	91,8%	100,0%	93,4%	100,0%	91,3%	92,7%
Loir-et-Cher	92,1%	91,4%	94,1%	90,2%	91,7%	93,6%	92,4%
Loiret	96,8%	92,5%	99,0%	95,5%	89,2%	85,7%	89,2%
Académie	95,5%	91,9%	97,9%	94,2%	93,2%	88,7%	91,0%

Source : Cyclades

Le baccalauréat professionnel

Le taux de réussite au baccalauréat professionnel est de 81,6 % soit 0,8 point de moins qu'à la session 2022. Cette baisse est moins marquée pour le secteur des services (83,8 %, -0,4 point) que pour celui de la production (78,9 %, -1,2 point).



Source : Cyclades

Taux de réussite au baccalauréat professionnel par département

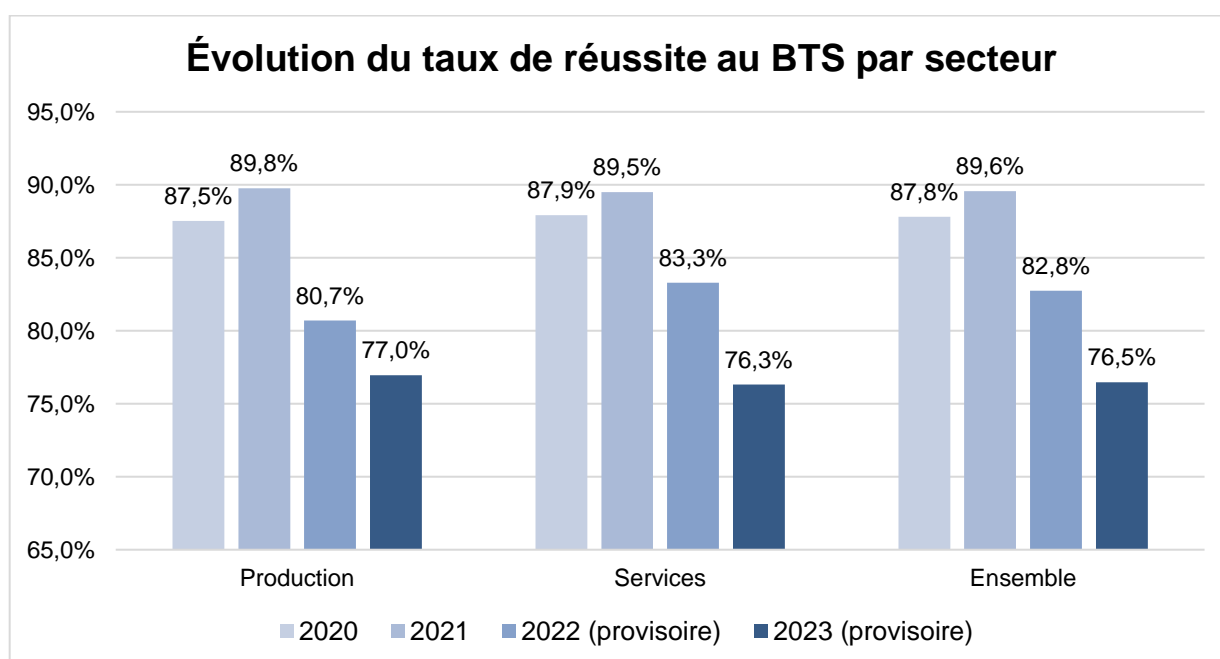
Entre les sessions 2022 et 2023, le taux de réussite au baccalauréat professionnel progresse dans le Cher (+1,7 point), résultat d'une augmentation de 4,5 points dans le secteur de la production et d'une baisse de 0,8 point dans le secteur des services. Il augmente également dans l'Indre (+0,9 point), avec une progression de 5,5 points dans le secteur des services atténuée par une diminution de 4,3 points dans le secteur de la production. Les autres départements enregistrent une décroissance de leurs résultats, de -0,9 point en Eure-et-Loir à -1,5 point dans le Loiret (où le secteur de la production baisse de 3,1 points). Dans le Loir-et-Cher, la baisse est de 1,4 point (avec en particulier une diminution de 2,1 points dans le secteur des services).

	<i>Production</i>	<i>Services</i>	<i>Ensemble</i>
<i>Cher</i>	81,6%	83,8%	82,8%
<i>Eure-et-Loir</i>	76,5%	82,9%	80,2%
<i>Indre</i>	81,8%	86,2%	84,0%
<i>Indre-et-Loire</i>	83,0%	87,1%	85,2%
<i>Loir-et-Cher</i>	80,2%	83,3%	82,1%
<i>Loiret</i>	73,7%	81,3%	78,1%
<i>Académie</i>	78,9%	83,8%	81,6%

Source : Cyclades

BTS

Entre les sessions 2022 et 2023, le taux de réussite au BTS perd 6,3 points, s'établissant à 76,5 %. Cette baisse est plus importante pour le secteur des services (-7 points) que pour celui de la production (-3,7 points).



Source : Cyclades

Taux de réussite au BTS par département

Le taux de réussite au BTS est en baisse dans l'ensemble des départements, tant dans le secteur de la production que dans celui des services. La seule exception se situe dans l'Indre où les résultats du secteur de la production progressent de 10,7 points. La diminution la moins prononcée est enregistrée dans le Loir-et-Cher (-1,4 point au global, -0,3 point dans le secteur de la production et -1,7 point dans le secteur des services). En revanche, l'Eure-et-Loir connaît la baisse la plus importante (-8,1 points au global et -9,2 points dans le secteur des services). Avec -5,8 points dans le secteur de la production, le Cher enregistre la plus forte baisse de ce secteur. Ce département, comme l'année précédente, affiche néanmoins le meilleur taux de réussite de l'académie.

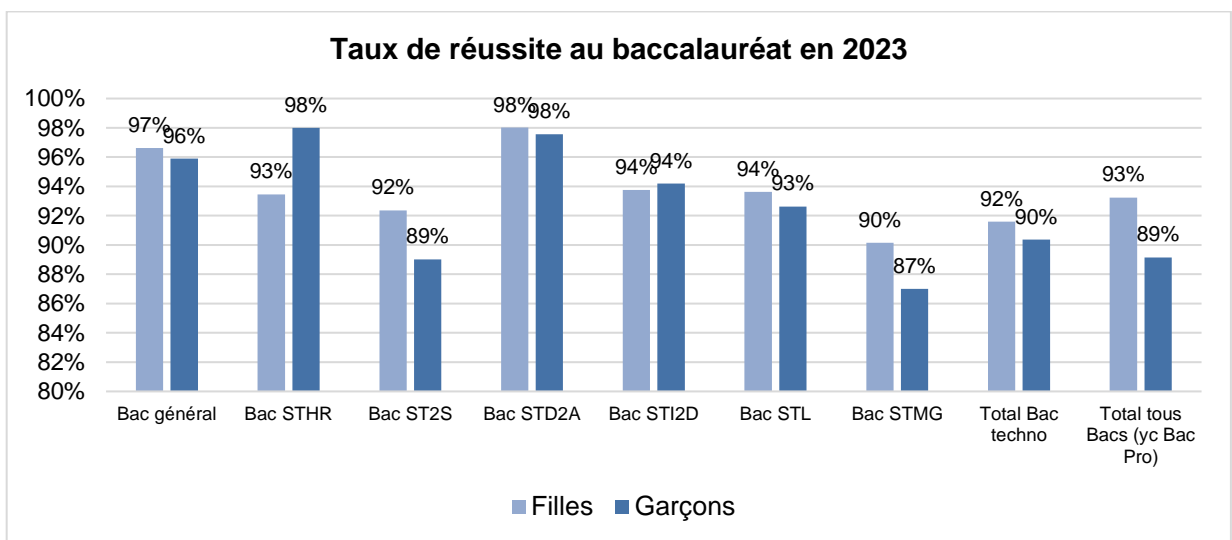
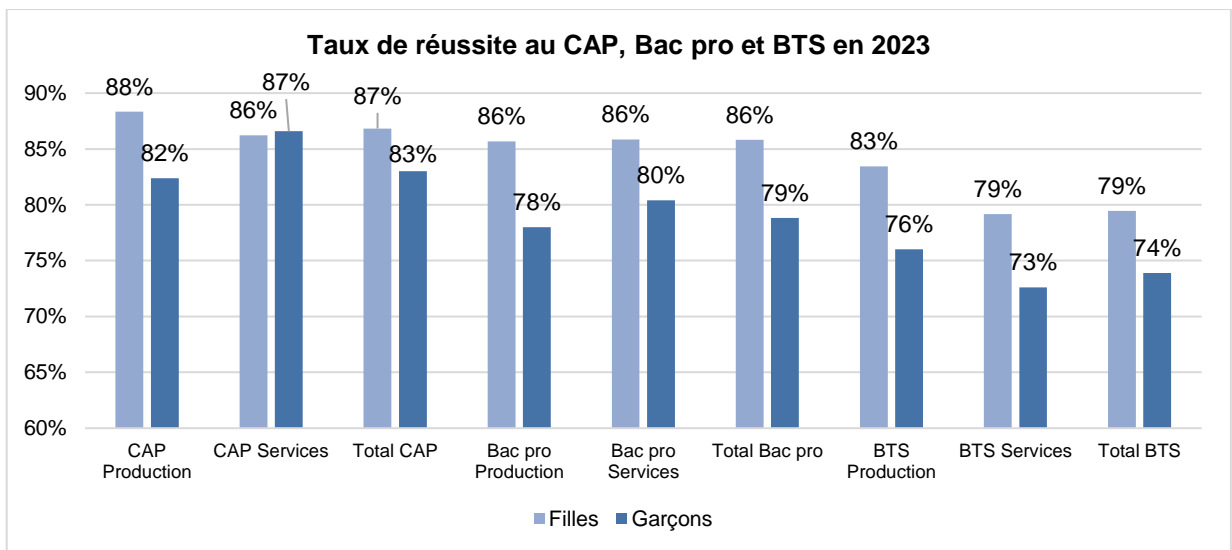
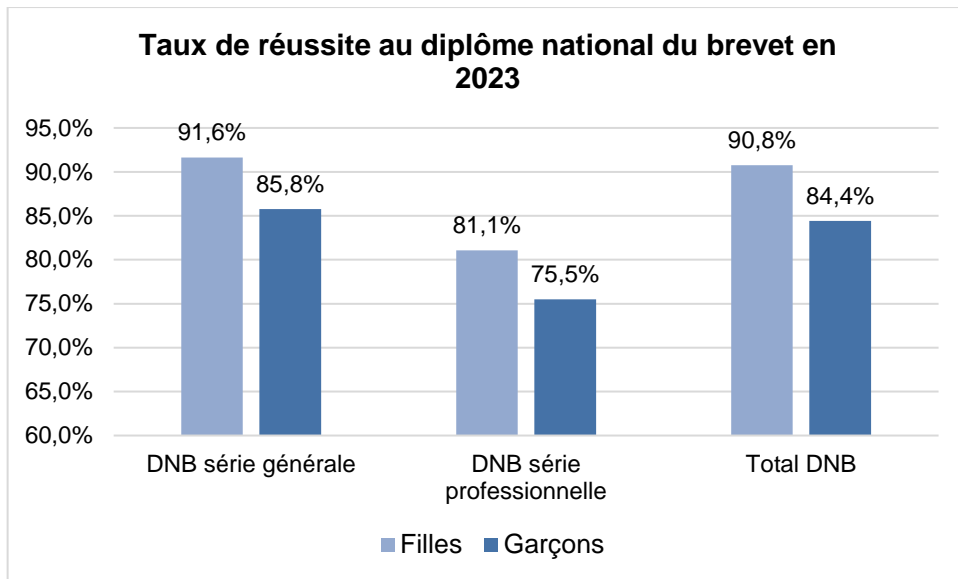
	Production	Services	Ensemble
Cher	74,4%	81,8%	79,9%
Eure-et-Loir	76,4%	74,9%	75,1%
Indre	85,7%	69,7%	72,2%
Indre-et-Loire	77,8%	77,7%	77,7%
Loir-et-Cher	75,3%	78,5%	77,9%
Loiret	76,6%	74,5%	75,0%
Académie	77,0%	76,3%	76,5%

Source : Cyclades

Principaux diplômes délivrés en 2023, selon le genre

	Filles	Garçons	Part des filles (%)
Brevet (DNB)	14 154	13 836	50,6%
<i>Série générale</i>	13 127	12 198	51,8%
<i>Série professionnelle</i>	1 027	1 638	38,5%
CAP	2 511	3 361	42,8%
Baccalauréat général	7 005	5 576	55,7%
Baccalauréat professionnel	2 332	3 239	41,9%
<i>Production</i>	317	2 083	13,2%
<i>Services</i>	2 015	1 156	63,5%
Baccalauréat technologique	2 408	2 325	50,9%
<i>STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)</i>	57	49	53,8%
<i>ST2S (sciences et technologies de la santé et du social)</i>	496	81	86,0%
<i>STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués)</i>	197	40	83,1%
<i>STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)</i>	75	891	7,8%
<i>STL (sciences et technologies de laboratoire)</i>	147	113	56,5%
<i>STMG (sciences et technologies du management et de la gestion)</i>	1 436	1 151	55,5%
Total tous baccalauréats	11 745	11 140	51,3%
BTS	2 133	2 283	48,3%
<i>Production</i>	141	881	13,8%
<i>Services</i>	1 992	1 402	58,7%

Source : Cyclades



Bilan de la rentrée 2023 (élèves)

La rentrée 2023 dans l'enseignement du 1er degré privé sous contrat (divisions sous contrat)

A la rentrée 2023, les effectifs des écoles privées sous contrat de l'académie sont en hausse par rapport à 2022 : **21 600** élèves **(+0,3% soit +72 élèves)**. L'écart d'effectifs avec les prévisions 2023 est de +1,1% (+241 élèves) [Tableau 1].

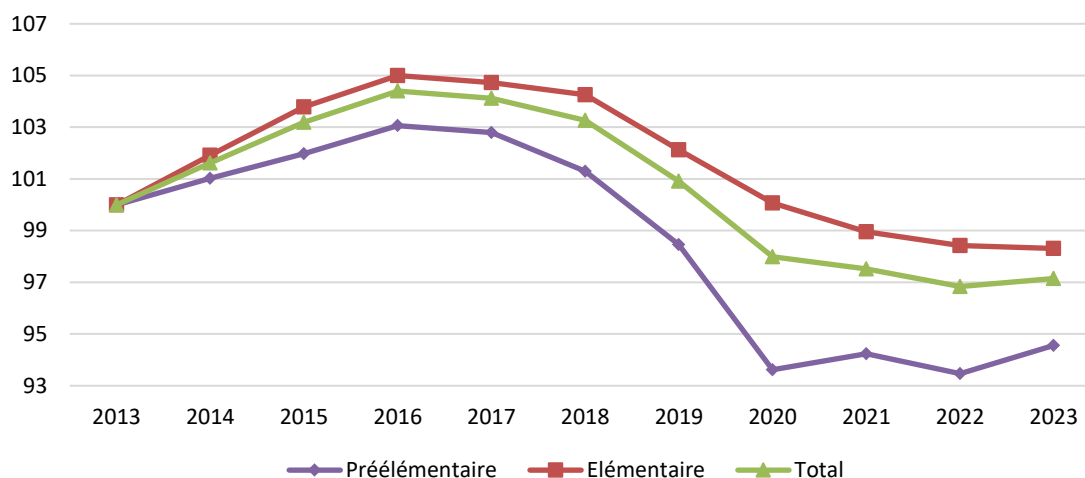
Tableau 1 : Constat – Evolution – Ecart

		Constat 2022	Constat 2023	Evolution R2023-R2022		Prévisions 2023	Ecart constat 2023 /prévision 2023	
				Valeur	%		Valeur	%
<i>Cher</i>	Préélémentaire	567	623	56	9,9%	570	53	8,5%
	Elémentaire	1 294	1 287	-7	-0,5%	1 256	31	2,5%
	Ulis Ecole	23	25	2	8,7%	23	2	8,7%
	Total	1 884	1 935	51	2,7%	1 849	86	4,7%
<i>Eure-et-Loir</i>	Préélémentaire	1 377	1 372	-6	-0,4%	1 345	26	1,9%
	Elémentaire	2 814	2 785	-31	-1,1%	2 761	22	0,8%
	Ulis Ecole	11	14	3	27,3%	11	3	27,3%
	Total	4 202	4 171	-34	-0,8%	4 117	51	1,2%
<i>Indre</i>	Préélémentaire	367	374	7	1,9%	366	8	2,2%
	Elémentaire	746	749	3	0,4%	719	30	4,2%
	Ulis Ecole	9	8	-1	-11,1%	9	-1	-11,1%
	Total	1 122	1 131	9	0,8%	1 094	37	3,4%
<i>Indre-et-Loire</i>	Préélémentaire	1 875	1 909	34	1,8%	1 911	-2	-0,1%
	Elémentaire	3 808	3 860	52	1,4%	3 816	44	1,2%
	Ulis Ecole	13	13	-	0,0%	13	-	0,0%
	Total	5 696	5 782	86	1,5%	5 740	42	0,7%
<i>Loir-et-Cher</i>	Préélémentaire	915	923	8	0,9%	931	-8	-0,9%
	Elémentaire	1 900	1 866	-34	-1,8%	1 890	-24	-1,3%
	Ulis Ecole	10	10	-	0,0%	10	-	0,0%
	Total	2 825	2 799	-26	-0,9%	2 831	-32	-1,1%
<i>Loiret</i>	Préélémentaire	1 953	1 936	-17	-0,9%	1 930	6	0,3%
	Elémentaire	3 829	3 829	-	0,0%	3 781	48	1,3%
	Ulis Ecole	17	17	-	0,0%	17	-	0,0%
	Total	5 799	5 782	-17	-0,3%	5 728	54	0,9%
<i>Académie</i>	Préélémentaire	7 054	7 136	82	1,2%	7 053	83	1,2%
	Elémentaire	14 391	14 374	-17	-0,1%	14 223	151	1,1%
	Ulis Ecole	83	87	4	4,8%	83	4	4,8%
	Total	21 528	21 600	69	0,3%	21 359	238	1,1%

Source : Constats de rentrée 2022 et 2023

La hausse des effectifs d'élèves dans le secteur privé sous contrat à la rentrée 2023 concerne l'enseignement préélémentaire (+83 élèves, soit +1,2%) [Graphique 1].

Graphique 1 : Evolution des effectifs académiques du 1^{er} degré privé sous contrat Base 100 en 2013



Source : Constat de rentrée 2013 à 2023

La part du secteur privé sous contrat augmente de 0,2 point par rapport à la rentrée 2022 et s'établit à 9,4% au niveau académique. Elle varie entre 7,1% dans l'Indre et 10,7% en Indre-et-Loire. Cette proportion est en hausse de 0,4 point dans le Cher et de 0,3 point en Indre-et-Loire. Elle augmente dans les autres départements après une baisse ou une stabilisation en 2022 [Tableau 2].

Tableau 2 : Part du secteur privé sous contrat selon le département (%)

	2021	2022	2023
Cher	7,6%	7,7%	8,1%
Eure-et-Loir	9,9%	9,8%	9,9%
Indre	6,9%	6,9%	7,1%
Indre-et-Loire	10,3%	10,4%	10,7%
Loir-et-Cher	10,0%	10,0%	10,2%
Loiret	8,5%	8,5%	8,6%
Académie	9,1%	9,2%	9,4%

Trois départements sont concernés par la hausse des effectifs : l'Indre-et-Loire (+86 élèves, +1,5%), le Cher (+51 élèves, +2,7%) et l'Indre (+9 élèves, +0,8%). Le nombre d'élèves diminue en Eure-et-Loir (-31 élèves, -0,7%), dans le Loir-et-Cher (-26 élèves, -0,9%) et le Loiret (-17 élèves, -0,3%) [Tableau 3].

Tableau 3 : Evolution des effectifs par département entre les constats 2022 et 2023

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Académie
Préélémentaire	56	-5	7	34	8	-17	83
Élémentaire	-7	-29	3	52	-34	-	-15
Ulis Ecole	2	3	-1	-	-	-	4
Total	51	-31	9	86	-26	-17	72
%	7,2%	-0,8%	0,8%	1,5%	-0,9%	-0,3%	0,3%

Source : Constats de rentrée 2022 et 2023

A la rentrée 2023, 7 137 élèves sont scolarisés dans l'enseignement préélémentaire, ce qui représente une hausse de 83 élèves par rapport à 2022, soit +1,2%. Elle concerne les élèves de 4 ans (+3%, soit +68 élèves) et de 5 ans (+1,7%, soit +41 élèves) [Tableau 4].

84 élèves de plus que prévu sont scolarisés dans le préélémentaire. L'écart avec la prévision est plus important chez les 4 ans (58 élèves de plus que prévu, +2,5%).

Tableau 4 : Evolution des effectifs par âge entre le constat 2022, le constat 2023 et les prévisions 2023

	<i>Constat</i>			<i>Prévisions 2023</i>	<i>Constat - Prévisions 2023</i>
	<i>R2022</i>	<i>R2023</i>	<i>R2022- R2023</i>		
<i>2 ans</i>	368	351	-17	371	-20
<i>3 ans</i>	2 211	2 202	-9	2 179	23
<i>4 ans</i>	2 208	2 276	68	2 218	58
<i>5 ans</i>	2 267	2 308	41	2 285	23
<i>Préélémentaire</i>	7 054	7 137	83	7 053	84
<i>CP</i>	2 710	2 617	-93	2 602	15
<i>CE1</i>	2 715	2 793	78	2 788	5
<i>CE2</i>	2 814	2 850	36	2 780	70
<i>CM1</i>	3 068	2 931	-137	2 903	28
<i>CM2</i>	3 084	3 185	101	3 150	35
<i>Elémentaire</i>	14 391	14 376	-15	14 223	153
<i>Ulis Ecole</i>	83	87	4	83	4
<i>TOTAL</i>	21 528	21 600	72	21 359	241

Source : Constats de rentrée 2022 et 2023

L'enseignement élémentaire compte 14 376 élèves à cette rentrée, soit une baisse de -0,1% (-15 élèves) par rapport à la rentrée 2022. Elle est surtout constatée sur les niveaux CM1 (-137 élèves, -4,7%) et CP (-93 élèves, -3,6%) [Tableau 4].

Un écart à la prévision de +153 élèves (+1,1%) est observé dans l'enseignement élémentaire. Il concerne surtout les élèves de CE2 (70 élèves de plus que prévu, +2,4%) et les élèves de CM2 (35 élèves de plus que prévu, +1,1%) [Tableau 4].

Le nombre d'élèves en ULIS-Ecole augmente de 4,8% par rapport à la rentrée 2022 (+4 élèves) [Tableau 1].

La rentrée 2023 dans l'enseignement du 2nd degré privé sous contrat (divisions sous contrat - sous statut scolaire)

32 381 élèves sont recensés à la rentrée 2023, sous statut scolaire, dans les divisions sous contrat, soit 1 élève de plus par rapport à l'année précédente. Après une diminution l'an dernier (-1,1%) et 5 années de légères hausses entre 2016 et 2021 (+2,4%), l'académie enregistre une stabilisation de ses effectifs cette année [Tableau 1].

Dans l'académie, 15 % des élèves sous statut scolaire sont scolarisés dans l'enseignement privé sous contrat, une proportion stable par rapport aux rentrées précédentes.

La stabilité des effectifs entre 2022 et 2023 est le résultat d'une augmentation de 219 élèves dans le second cycle dont 187 dans le second cycle professionnel, compensée par les diminutions de 81 élèves en premier cycle (y compris SEGPA) et de 137 étudiants.

La hausse du nombre d'élèves en second cycle professionnel est proportionnellement plus importante (+5,2 %) et concerne les classes de seconde professionnelle (+123 élèves), terminale professionnelle (+57 élèves) et la première année de CAP (+38 élèves).

L'évolution observée entre les rentrées 2022 et 2023 est supérieure de 63 élèves à celle attendue (+0,2 %). Cette tendance est observée dans le second cycle professionnel (+183 élèves, +5,1 %) et le postbac (+46 étudiants, +2,7 %). Les écarts constat/prévision sont significatifs dans les niveaux suivants : 2nde professionnelle (+104 élèves), terminale professionnelle (+44 élèves) et 1^{ère} année de STS (+43 étudiants).

En revanche, le constat est inférieur à la prévision en premier cycle hors SEGPA (-156 élèves, -0,8 %) en particulier en 6^{ème} (-101 élèves, -2,1%).

Tableau 1 : Comparaison entre les constats 2022 et 2023 et entre le constat et la prévision 202

	Constat 2023	Ecart / constat 2022		Ecart / prévision 2023	
1^{er} cycle (hors SEGPA)	18 791	-78	-0,4	-156	-0,8
SEGPA	173	-3	-1,7	+9	+5,5
2nd cycle professionnel	3 794	+187	+5,2	+183	+5,1
2nd cycle général et technologique	7 885	+32	+0,4	-19	-0,2
Post-bac	1 738	-137	-7,3	+46	+2,7
TOTAL	32 381	+1	+0,0	+63	+0,2

Source : SYSCA-Prev2d

Le nombre d'élèves dans les divisions sous contrat augmente dans le Cher (premier et second cycle) et le Loiret (second cycle). Dans l'Indre-et-Loire et en Eure-et-Loir, il reste stable. Enfin, dans l'Indre et le Loir-et-Cher, il diminue. Par ailleurs, l'effectif du second cycle professionnel augmente dans tous les départements excepté l'Indre où il demeure constant.

L'écart à la prévision est proportionnellement plus important dans le Cher (+65 élèves, +2,6 %) et dans le Loir-et-Cher (-82 élèves, -1,9 %). En termes d'effectifs, il est plus élevé dans le Loiret (+96 élèves)

[Tableau 2].

Tableau 2 : Evolution du constat départemental et écart par rapport à la prévision

	2023	Evolution / 2022		Ecart / prévision	
		effectifs	%	effectifs	%
18	2 591	+109	+4,4	+65	+2,6
28	5 907	-18	-0,3	+50	+0,9
36	1 076	-53	-4,7	-13	-1,2
37	9 379	-3	-0,0	-53	-0,6
41	4 252	-88	-2,0	-82	-1,9
45	9 176	+54	+0,6	+96	+1,1
Académie	32 381	+1	+0,0	+63	+0,2

Source : SYSCA-Prev2d

Les évolutions d'effectifs en dix ans : fortes évolutions dans le postbac.

Entre 2013 et 2023, le nombre d'élèves dans le secteur privé sous contrat (divisions sous contrat) a connu une relative stabilité. Entre 2013 et 2016, il a connu une légère baisse (-0,6 %) suivie par une progression régulière jusqu'à la rentrée 2021 (+2,4 % entre 2016 et 2021). En 2022, il enregistre une diminution significative (-1,1 %) puis il se stabilise à cette rentrée.

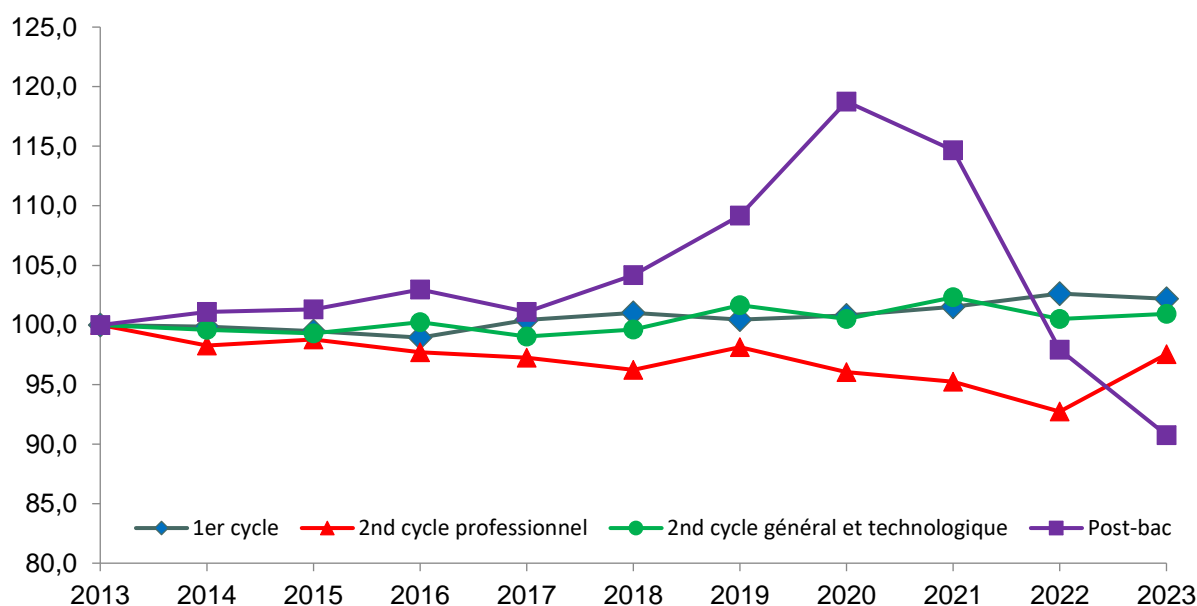
Si le nombre total d'élèves varie peu sur cette période, la situation est différente selon les cycles d'enseignement. Ainsi, le nombre d'étudiants, qui a progressé de 18,7 % (+359 étudiants) entre 2013 et 2020, a enregistré en trois ans une forte diminution (-28 %), le ramenant à un effectif inférieur de 9 % au nombre d'étudiants de la rentrée 2013.

Le nombre de lycéens professionnels a diminué de 7 % (-283 élèves) entre 2013 et 2022 mais il augmente à cette rentrée (+187 élèves). A l'opposé, le nombre de lycéens généraux et technologiques est resté relativement stable durant cette décennie.

Enfin le nombre de collégiens a enregistré une légère progression entre 2013 et 2022 (+2,6 %, +488 élèves) et diminue quelque peu à cette rentrée (-0,4%, -81 élèves).

Graphique : Evolution des effectifs académiques du 2nd degré privé sous contrat (divisions sous contrat)

base 100 en 2013



Source : BEA - SYSCA

Diminution du nombre de collégiens.

Avec 18 964 élèves à la rentrée 2023, le nombre d'élèves du 1er cycle (y compris SEGPA) décroît par rapport à la rentrée précédente (-81 élèves, -0,4%). Cette décroissance concerne l'ensemble des niveaux sauf la classe de 4^{ème} (+164 élèves, +3,6 %). La baisse la plus significative est enregistrée en 5^{ème} (-95 élèves, -2,0 %). Les diminutions sont équivalentes en 6^{ème} (-66 élèves, -1,4 %) et 3^{ème} (-65 élèves, -1,4 %).

L'Eure-et-Loir, l'Indre et le Loir-et-Cher enregistrent une diminution de leurs effectifs (respectivement -83 élèves, -2,1 %, -53 élèves, -6 % et -54 élèves, -2 %). Le nombre de collégiens demeure stable dans le Loiret (+2 élèves). Le Cher et l'Indre-et-Loire enregistrent une augmentation (respectivement +68 élèves, +4,9 % et +39 élèves, +0,7 %).

Le nombre de collégiens à cette rentrée est inférieur de 147 élèves à la prévision (-0,8 %). L'écart est plus important en 6^{ème} (-101 élèves, -2,1 %). Au niveau départemental, la différence constat/prévision est plus élevée en effectifs en Indre-et-Loire (-79 élèves, -1,5 %) et en Eure-et-Loir (-63 élèves, -1,6 %) et en proportion dans l'Indre (-32 élèves, -3,7 %) et le Cher (+32 élèves, +2,3 %).

La diminution enregistrée en 6^{ème} s'explique principalement par l'arrivée moins importante d'élèves de CM2 du secteur public (-56 élèves), le taux de passage CM2->6^{ème} et le taux de redoublement restant quasi stables [Tableau 3]. L'écart à la prévision (-101 élèves) s'explique en grande partie par l'arrivée moins nombreuse que prévu d'élèves venant du secteur public (-92 élèves).

Le nombre de collégiens en 5^{ème} connaît une diminution plus importante (-95 élèves), induite en premier lieu par la montée pédagogique d'une génération d'élèves de 6^{ème} moins nombreuse entre 2021 et 2022 (-77 élèves), atténuée par l'amélioration du taux de passage 6^{ème} -> 5^{ème} (+1,6 point) et en second lieu par une diminution du flux d'élèves venant du secteur public, du secteur privé hors contrat et d'autres académies (-50 élèves). Le taux de redoublement diminue légèrement (-0,2 point) [Tableau 3].

L'écart à la prévision provient essentiellement de la baisse du flux d'élèves venant du secteur public, du secteur privé hors contrat et d'autres académies (-48 élèves), amoindrie par la hausse du taux de passage 6^{ème} -> 5^{ème} (+0,8 point, +34 élèves).

La hausse du nombre d'élèves en 4^{ème} (+164 élèves) résulte de la montée pédagogique d'une génération plus nombreuse d'élèves de 5^{ème} entre 2021 et 2022, accentuée par une augmentation du taux de passage 5^{ème} -> 4^{ème} (+1,6 point, +243 élèves). Elle est atténuée par la baisse du redoublement (-0,7 point, -33 élèves) et par la diminution du flux d'élèves venant du secteur public, du secteur privé hors contrat et d'autres académies (-55 élèves). Ces trois évolutions expliquent l'écart très faible avec la prévision.

En 3^{ème}, la baisse observée (-65 élèves) est le résultat en premier lieu de la démographie (génération d'élèves de 4^{ème} moins nombreuse entre 2021 et 2022), légèrement amoindrie par une amélioration du taux de passage 4^{ème} -> 3^{ème} (+0,5 point pour l'ensemble des 3èmes, +45 élèves). La diminution du redoublement et du nombre d'élèves venant du secteur public, du secteur privé hors contrat et d'autres académies contribue également à cette tendance (-20 élèves).

A cette rentrée, le redoublement décroît dans tous les niveaux, en particulier en 4^{ème} (-0,7 point). La diminution est plus faible en 3^{ème} (-0,3 point) et en 5^{ème} (-0,2 point). Il demeure quasi stable en 6^{ème} (-0,1 point). Le redoublement reste supérieur aux pourcentages observés dans le secteur public excepté

en 3^{ème} (taux du secteur public : 0,8 % en 6^{ème}, 0,5 % en 5^{ème}, 0,3 % en 4^{ème} et 3,1 % en 3^{ème}) [Tableau 3].

En fin de 3^{ème}, le taux de passage en 2GT augmente (+1,3 point) tandis que les passages vers la voie professionnelle et le redoublement connaissent une diminution (respectivement -0,4 point et -0,3 point). En conséquence, le taux de sortie de l'enseignement privé sous contrat diminue (-0,6 point). La majorité de ces élèves poursuit dans l'enseignement public [Tableau 3].

Le nombre d'élèves venant du secteur public baisse entre 2022 et 2023 (-64 élèves) et s'élève à 2 772 élèves, ce qui représente 14,6 % de l'effectif global des formations de collège (y compris SEGPA) du secteur privé sous contrat.

Tableau 3 : Principaux taux de passage en 1er cycle (%) secteur privé sous contrat (divisions sous contrat)

	Constat 2022	Constat 2023	Evolution
CM2->6^{ème}	76,4	76,5	+0,1
CM2-> 6^{ème} SEGPA	0,5	0,3	-0,2
CM2-> ULIS	0,4	0,4	0,0
6^{ème} -> 5^{ème}	92,6	93,4	+0,8
Redoublement 6^{ème}	1,3	1,2	-0,1
5^{ème} -> 4^{ème}	89,6	91,2	+1,6
Redoublement 5^{ème}	1,1	0,9	-0,2
4^{ème} -> 3^{ème}	87,4	87,8	+0,4
4^{ème}-> 3^{ème} prépa métiers	3,9	4,0	+0,1
Redoublement 4^{ème}	1,5	0,8	-0,7
Redoublement 3^{ème}	1,5	1,2	-0,3
3^{ème} -> 2GT	41,0	42,3	+1,3
3^{ème} -> 2^{nde} pro	5,8	5,6	-0,2
3^{ème} -> 1CAP2	1,5	1,2	-0,2
Sorties 3^{ème} du secteur privé sous contrat (PRSC) sous statut scolaire	50,2	49,6	-0,6

Source : Prev2d

Hausse du nombre de lycéens en second cycle professionnel.

Le nombre de lycéens professionnels augmente de 5,2 % à cette rentrée (+187 élèves). Cette hausse concerne les classes de seconde professionnelle (+123 élèves), terminale professionnelle (+57 élèves) et de 1^{ère} année de CAP (+38 élèves). Elle est légèrement atténuée par la diminution du nombre d'élèves en 1^{ère} professionnelle (-16 élèves), en ULIS (-10 élèves) et en 2^{ème} année de CAP (-6 élèves).

La hausse est observée dans l'ensemble des départements excepté dans l'Indre où le nombre de lycéens professionnels reste constant. Elle est la plus élevée dans le Loiret (+54 élèves, +4,1 %), suivi de l'Eure-et-Loir (+46 élèves, +6,5 %) et de l'Indre-et-Loire (+34 élèves, +4,5 %).

Le nombre de lycéens professionnels constaté est supérieur à la prévision (+183 élèves, +5,1 %). L'écart est plus important en seconde professionnelle (+104 élèves), en terminale professionnelle (+44

élèves) et en 1^{ère} année de CAP (+28 élèves). Il est significatif en Indre-et-Loire (+64 élèves, +8,8 %), dans le Loiret (+55 élèves, +4,2 %) et dans le Cher (+42 élèves, +12,5 %).

La croissance du nombre d'élèves en seconde professionnelle (+123 élèves) provient essentiellement de l'augmentation du flux d'élèves venant du secteur public, du secteur privé hors contrat et d'autres académies (+123 élèves). Ce facteur explique aussi l'écart à la prévision [Tableau 4].

En première professionnelle, la très légère diminution (-16 élèves) est liée à la démographie (génération d'élèves de 2^{nde} professionnelle moins nombreuse entre 2021 et 2022), le taux de passage 2^{nde} professionnelle -> 1^{ère} professionnelle restant stable (81,3 %, -23 élèves), et à la diminution du taux de redoublement (-1 point, -11 élèves). L'augmentation du flux d'élèves venant du secteur public, du secteur privé hors contrat et d'autres académies atténue cette évolution (+14 élèves). Cette hausse explique principalement le faible écart à la prévision [Tableau 4].

En terminale professionnelle, le nombre d'élèves connaît une augmentation (+57 élèves) liée à l'amélioration du taux de passage 1^{ère} professionnelle -> terminale professionnelle (+2,8 points) appliqué à une démographie d'élèves de 1^{ère} professionnelle plus favorable entre 2021 et 2022 (+46 élèves). A ceci s'ajoute une hausse du flux d'élèves venant du secteur public, du secteur privé hors contrat et d'autres académies (+14 élèves) [Tableau 4].

La croissance des effectifs en 1^{ère} année de CAP (+38 élèves) est induite principalement par l'arrivée plus importante d'élèves venant du secteur public, du secteur privé hors contrat et d'autres académies (+33 élèves). Le taux de redoublement progresse (+1,8 point, +4 élèves) [Tableau 4].

En 2^{ème} année de CAP, le nombre d'élèves demeure relativement stable (-6 élèves). Cette évolution est principalement le résultat de la diminution du taux de passage 1^{ère} année CAP2 -> 2^{ème} année de CAP (-3,1 points, -20 élèves) et de la progression du taux de redoublement (+3,9 points, +8 élèves).

Le taux de sortie en cours de formation, du secteur privé sous contrat, croît légèrement en cours de 1^{ère} année de CAP (+4,1 points, +6 élèves). Il diminue en première professionnelle (-1,8 point, -17 élèves) et en seconde professionnelle (-0,2 point, -5 élèves). A cette rentrée, ce sont 67 élèves de 1^{ère} année de CAP, 143 élèves de 2^{nde} professionnelle et 111 élèves de 1^{ère} professionnelle qui sont concernés.

Globalement, le nombre d'élèves venant du secteur public est en augmentation entre 2022 et 2023 (+141 élèves). Il est de 996 élèves à cette rentrée et représente plus du quart de l'effectif global des formations professionnelles du secteur privé sous contrat (divisions sous contrat).

Tableau 4 : Principaux taux de passage en second cycle professionnel (%) secteur privé sous contrat (divisions sous contrat)

	<i>Constat 2022</i>	<i>Constat 2023</i>	<i>Evolution</i>
<i>1CAP2 -> 2CAP2</i>	68,8	65,7	-3,1
<i>Redoublement 1 CAP2</i>	2,6	4,4	+1,8
<i>Sorties 1CAP2 du secteur PRSC sous statut scolaire</i>	22,6	26,7	-4,1
<i>2CAP2 -> 1ère pro.</i>	16,4	20,8	+4,4
<i>2CAP2 -> 2^{de} pro.</i>	6,3	9,9	+3,6
<i>Redoublement 2CAP2</i>	1,5	5,4	+3,9
<i>2^{de} pro -> 1ère pro</i>	81,3	81,3	0,0
<i>Redoublement 2^{de} pro</i>	2,8	2,4	-0,4
<i>Sorties 2^{de} pro. du secteur PRSC sous statut scolaire</i>	13,8	13,6	-0,2
<i>1ère pro. -> term. Pro</i>	85,3	88,1	+2,8
<i>Redoublement 1ère pro.</i>	2,4	1,4	-1,0
<i>Sorties 1ère pro. du secteur PRSC sous statut scolaire</i>	11,9	10,1	-1,8
<i>Redoublement term. Pro</i>	2,8	2,8	0,0

Source : Prev2d

Légère augmentation des effectifs en second cycle général et technologique.

A cette rentrée, le nombre d'élèves de second cycle général et technologique connaît une légère progression (+32 élèves, +0,4 %). Elle concerne principalement les classes de terminale générale (+105 élèves, +5,4 %) et de terminale technologique (+46 élèves, +9,9 %). Elle est atténuée par la baisse observée en 1^{ère} générale (-105 élèves) et en 1^{ère} technologique (-25 élèves, -4,8 %). Le nombre d'élèves de 2^{de} GT demeure stable (+11 élèves, +0,4 %).

Le nombre de lycéens généraux et technologiques augmente dans le Loiret (+45 élèves, +2,0 %), le Cher (+25 élèves, +4,6 %) et en Eure-et-Loir (+19 élèves, +1,7 %). Il reste quasi constant dans l'Indre (+3 élèves, +1,5 %) et diminue dans le Loir-et-Cher (-39 élèves, -3,6 %) et en Indre-et-Loire (-21 élèves, -0,8 %).

L'effectif d'élèves en second cycle général et technologique est inférieur de 19 à la prévision (-0,2 %). L'écart se situe principalement en 2^{de} GT (61 élèves de moins que prévu), en terminale générale (21 élèves de plus que prévu) et en 1^{ère} générale (+15 élèves que prévu). Le constat est inférieur à la prévision en Indre-et-Loire (-58 élèves), dans le Loir-et-Cher (-53 élèves) et dans le Cher (-25 élèves). Il est supérieur dans les autres départements, en particulier en Eure-et-Loir (+71 élèves, +6,5 %).

Le nombre de lycéens en 2GT reste stable entre 2022 et 2023 (+11 élèves). Cette évolution est le résultat en premier lieu de l'augmentation du taux de passage 3^{ème}-> 2^{de} GT (+1,3 point) appliqué à une génération de 3^{ème} plus nombreuse entre 2021 et 2022 (+122 élèves), puis de la légère progression du taux de redoublement en 2GT (+0,4 point, +6 élèves) et des réorientations venant de 2^{de} professionnelle (+0,1 point, +7 élèves). Cette évolution est atténuée par la baisse du flux d'élèves venant du secteur public, du secteur privé hors contrat et d'autres académies (-124 élèves). Ces facteurs expliquent l'écart à la prévision [Tableau 5].

La diminution du nombre d'élèves en 1^{ère} générale (-105 élèves) est liée à une génération d'élèves de 2GT moins nombreuse entre 2021 et 2022, amoindrie par la légère augmentation du taux de passage

2GT -> 1^{ère} générale (+0,2 point, -111 élèves). Le faible écart avec la prévision (+15 élèves) est lié à un flux d'élèves venant du secteur public, du secteur privé hors contrat et d'autres académiques plus élevé que prévu [Tableau 5].

Le nombre de lycéens en 1^{ère} technologique décroît également (-25 élèves) en raison de la démographie (-23 élèves), le taux de passage 2GT -> 1^{ère} technologique restant stable.

En terminale générale, le nombre de lycéens augmente de 105 élèves en raison de la démographie, hausse accentuée par la progression du taux de passage 1^{ère} générale -> terminale générale (+2,2 points, +129 élèves). Elle est atténuée par un flux d'élèves venant du public, du secteur privé hors contrat et d'autres académies en baisse (-20 élèves). Ces deux facteurs expliquent l'écart à la prévision (+21 élèves).

L'augmentation observée en terminale technologique (+46 élèves) s'explique aussi par la démographie et un meilleur taux de passage 1^{ère} technologique -> terminale technologique (+0,4 point, +39 élèves) [Tableau 5].

Sur l'ensemble du second cycle général et technologique, le flux d'élèves venant du secteur public est moins important que l'année précédente (-68 élèves). Ce sont ainsi 645 élèves à cette rentrée qui viennent du secteur public de l'académie, soit 9,1 % de l'effectif du secteur privé sous contrat (divisions sous contrat).

Tableau 5 : Principaux taux de passage en second cycle général et technologique (%) secteur privé sous contrat (divisions sous contrat)

	<i>Constat 2022</i>	<i>Constat 2023</i>	<i>Evolution</i>
<i>2GT -> 1ère générale</i>	69,9	70,1	+0,2
<i>2GT -> 1ère techno.</i>	12,6	12,6	0,0
<i>2GT-> 2nde professionnelle</i>	0,3	0,4	+0,1
<i>2GT -> 1ère professionnelle</i>	1,1	0,9	-0,2
<i>Redoublement 2GT</i>	2,7	3,1	+0,4
<i>Sorties 2GT du secteur PRSC sous statut scolaire</i>	13,4	12,9	-0,5
<i>1ère gén. -> term gén.</i>	89,4	91,6	+2,2
<i>Redoublement 1ère gén.</i>	2,1	1,9	-0,2
<i>Sorties 1ère gen. du secteur PRSC sous statut scolaire</i>	7,2	5,0	-2,2
<i>1ère techno. -> term techno.</i>	89,3	89,7	+0,4
<i>Redoublement 1ère techno.</i>	4,3	3,8	-0,5
<i>Sorties 1ère techno. du secteur PRSC sous statut scolaire</i>	6,0	5,2	-0,8
<i>Redoublement term. gén</i>	0,8	0,6	-0,2
<i>Redoublement term. techno</i>	0,8	1,5	+0,7

Source : Prev2d

Diminution du nombre d'étudiants en lycée concentrée en 2^{ème} année de STS.

Entre 2022 et 2023, le nombre d'étudiants a baissé de 7,3 % (-137 étudiants). Cette baisse concerne en particulier la 2^{ème} année de STS (-160 étudiants). Elle est atténuée par la hausse du nombre d'étudiants en DN MADE (+19 étudiants) et en 1^{ère} année de STS (+10 étudiants).

Cette décroissance concerne tous les départements excepté l'Eure-et-Loir où le nombre d'étudiants reste stable. Elle est plus importante, en termes d'effectifs, en Indre-et-Loire (-55 étudiants, -7,4 %) et dans le Loiret (-47 étudiants, -7,1 %) et en proportion dans le Cher (-19 étudiants, -8,7 %).

L'effectif d'étudiants est plus important que prévu (+46 étudiants). L'écart se situe principalement en 1^{ère} année de STS (+43 étudiants), 1^{ère} année de DN MADE (+23 étudiants) et en 2^{ème} année de STS (-12 étudiants). Au niveau départemental, la différence constat/prévision est significative en Indre-et-Loire (+20 étudiants que prévu) et en Eure-et-Loir (+19 étudiants que prévu).

La légère augmentation enregistrée en 1^{ère} année de STS (+10 étudiants) est liée à un flux d'élèves venant du secteur public, privé hors contrat et d'autres académies plus élevé (+30 étudiants) et par l'augmentation du taux de poursuite des bacheliers professionnels (+1,6 point, +8 étudiants). Cette évolution est amoindrie par la diminution des taux de poursuite des bacheliers technologiques (-1,3 point, -12 étudiants) et des bacheliers généraux (-0,2 point, -4 étudiants) ainsi que par la légère baisse du redoublement (-0,05 point, -7 étudiants). Ces évolutions expliquent également l'écart à la prévision [Tableau 6].

La 2^{ème} année de STS connaît une diminution de 160 étudiants à cette rentrée. Cette évolution est liée à la baisse du taux de passage 1^{ère} année STS->2^{ème} année STS appliqué à l'effet démographique (-1,6 point, -156 étudiants) puis à l'augmentation du redoublement (+0,9 point, +5 étudiants). La très légère diminution du flux d'élèves venant du secteur public, du secteur privé hors contrat et d'autres académies vient quelque peu atténuer cette croissance (-9 étudiants) [Tableau 6].

Le flux d'étudiants venant du secteur public de l'académie augmente de 26 par rapport à l'année précédente. Ainsi, 394 étudiants viennent du secteur public à cette rentrée, ce qui représente 22,7 % de l'effectif global d'étudiants des lycées du secteur privé sous contrat.

Tableau 6 : Principaux taux de passage en postbac du lycée secteur privé sous contrat (divisions sous contrat) (%)

	Constat 2022	Constat 2023	Evolution
Terminale gén. -> 1CPGE	0,3	0,0	-0,3
Terminale gén. -> 1STS2	2,1	1,9	-0,2
Terminale pro. -> 1STS2	10,7	12,3	+1,6
Terminale techno. -> 1STS2	12,1	10,8	-1,3
1 STS2 -> 2STS2	72,5	70,9	-1,6
Redoublement 1STS2	3,32	3,27	-0,05
Sorties 1STS2 du secteur PRSC sous statut scolaire	24,1	25,8	+1,7
Redoublement 2STS2	1,9	2,8	+0,9

Source : Prev2d

> Division de l'évaluation et de la prospective
Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours
21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1
ce.dep@ac-orleans-tours.fr

Maquette : Communication rectorat - YBLF
Impression : Imprimerie du rectorat